

Lettre de François Seydoux à Antoine Pinay (Vienne, 25 juillet 1955)

Légende: Le 25 juillet 1955, François Seydoux, haut-commissaire de la France en Autriche, informe Antoine Pinay, ministre français des Affaires étrangères, de la satisfaction du gouvernement autrichien suite à l'issue favorable de la Conférence diplomatique de Genève sur les relations Est-Ouest.

Source: Ministère des Affaires étrangères ; Commission de Publication des DDF (sous la dir.). Documents diplomatiques français. Volume II: 1955, 1er juillet-31 décembre. Paris: Imprimerie nationale, 1988. 1027 p. p. 138-139.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_francois_seydoux_a_antoine_pinay_vienne_25_juillet_1955-fr-4ff3f54b-c91c-4488-8f41-7da716073056.html

Date de dernière mise à jour: 03/07/2015

Lettre de François Seydoux à Antoine Pinay (Vienne, 25 juillet 1955)

T. n^{os} 1374 à 1379 ⁽¹⁾. Urgent. Réservé.

Vienne, 25 juillet 1955, 9 h.

(Reçu : 9 h. 15.)

Ce n'est pas à Vienne que l'on est le moins content de l'issue favorable de la conférence de Genève. À peine celle-ci s'était-elle ouverte dans une atmosphère de cordialité et de détente que l'opinion autrichienne avait, dans son unanimité, manifesté une vive satisfaction (mon télégramme n^o 1337 du 20 juillet ⁽²⁾). Depuis lors, l'optimisme a toujours prévalu et, aujourd'hui, le communiqué final et les déclarations des quatre chefs de gouvernement sont accueillis par tous les partis avec le plus grand plaisir : de l'avis général ici, la guerre froide a pris fin; les relations entre l'Est et l'Ouest entrent dans une phase nouvelle.

Comment les problèmes seront-ils résolus au cours des prochains mois ou des prochaines années ? Le voyage de M. Adenauer à Moscou est-il de nature à réserver encore quelque surprise ? À quel moment et de quelle manière les questions d'Extrême-Orient seront-elles évoquées ? On se pose à cet égard des interrogations, et certains regrettent manifestement que, dès maintenant, des résultats positifs n'aient pas été enregistrés.

Ce n'est pas là, cependant, le sentiment qui domine; l'impression est, au contraire, qu'un état d'esprit nouveau est né à Genève, que les contacts personnels s'y sont noués dans des conditions qui autorisent beaucoup d'espoir, et que les Soviétiques ont témoigné d'un souci de compromis tout à fait inhabituel.

Sur un plan plus précis, les dirigeants autrichiens attendaient de la conférence de Genève une justification de leur politique; s'ils ne sont pas tous encore complètement rassurés – et ils ne pourront l'être que le jour où la solution du problème allemand les libérera d'une constante préoccupation –, ils considèrent cependant qu'ils avaient eu raison, non seulement de se risquer au voyage de Moscou, mais encore d'espérer ensuite que le règlement autrichien dégagerait les voies et préparerait une réconciliation générale. Il est symptomatique que le vice-chancelier Schärf, président du parti socialiste, dont on sait l'attitude qu'il n'a cessé d'observer dans la guerre froide, ait été, le premier, hier soir, à se féliciter des nouvelles de Genève.

Quelques jours avant l'entrée en vigueur du traité d'État, le communiqué final de la Conférence permet au gouvernement de Vienne d'aborder une nouvelle période de l'histoire de l'Autriche avec des espoirs accrus : grâce à l'entente des quatre puissances, la liberté et l'indépendance du pays, si longtemps désirées, apparaissent, deux mois après le 15 mai, comme garanties pour la deuxième fois.

Il est d'autant plus heureux que nous en ayons terminé, en France, avec la procédure de ratification du traité ⁽³⁾. M. Figl a eu l'occasion de me renouveler sa satisfaction en citant ceux de nos ministres et de nos parlementaires qui ont contribué à hâter les formalités; le Chancelier s'est exprimé en des termes analogues. À ces appréciations s'ajoute un jugement agréable à relever sur l'activité déployée par notre délégation à Genève.

(1) Ce télégramme a été communiqué à Londres (n^{os} 874-879) et Bonn (n^{os} 428-433).

(2) Ce télégramme n^o 1337-1343 n'a pas été reproduit. L'optimisme des milieux politiques autrichiens était dû notamment au fait qu'ils voyaient *a posteriori* dans la détente qui s'accroissait une justification de leur propre attitude.

(3) Le débat sur la ratification du traité autrichien par l'Assemblée nationale française avait eu lieu le 12 juillet. M. Pinay avait alors déclaré que la neutralité autrichienne n'avait rien à voir avec celle de la Suisse, l'Autriche agissant elle-même pour assurer sa neutralité. Le traité ne comportait aucune limitation en matière militaire. La notion de la neutralité autrichienne excluait toute ingérence d'une puissance quelconque. La ratification avait été acquise à l'unanimité.